PMRA Approved Label -SC 2025-0118 Based on 2023-2349 FEB2025

GROUPE 3 FONGICIDE

Fongicide FULLBACK^{MD} 125 SC

Suspension

Pour utilisation sur les pommes, les raisins, les fraises,le soja sec et le houblon

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: flutriafol, 125,08 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,02 % à titre d'agent de conservation.

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 31679

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER AU 1-800-331-3148 (24 H SUR 24)

FMC of Canada Limited 6755 Mississauga Road, Suite 204 Mississauga, ON L5N 7Y2 1-833-362-7722

Label

CONTENU NET: 1 L jusqu'au vrac

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

- Sensibilisant cutané potentiel.
- Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, t des gants résistant aux produits chimiques (caoutchouc naturel, catégorie de sélection A), des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas nécessaires pendant l'application dans une cabine fermée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.
- Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.
- •
- **NE PAS** appliquer dans les serres.
- Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.
- PAS appliquer à l'aide d'un brumisateur/souffleur pneumatique portatif ou d'un équipement de brumisation portatif.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Vous pouvez également composer le 1-800-331-3148 pour tout renseignement sur un traitement médical d'urgence.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Les préposés à l'application et autres préposés doivent porter : chemise à manches longues et pantalon long, gants résistants aux produits chimiques, chaussures et chaussettes. Les préposés au mélange et au chargement doivent porter : chemise à manches longues et pantalon long, gants résistants aux produits chimiques, chaussures et chaussettes.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur doit : Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Retirer les vêtements et l'EPI immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres. Retirer l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit affiche des propriétés et des caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. Le flutriafol peut contaminer l'eau souterraine s'il est utilisé aux endroits où les sols sont perméables, particulièrement là où la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Le flutriafol est persistant et peut laisser des résidus jusqu'à la saison suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du flutriafol aux endroits où ce produit a été appliqué la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans les sites caractérisés par une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande filtrante de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

DÉLAI DE SÉCURITÉ: Ne pas entrer ou permettre à un travailleur d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

POUR LES RAISINS : NE PAS entrer ou permettre à un travailleur d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 15 jours pour effectuer l'arcure ou l'annélation, et de 7 jours pour effectuer le palissage ou le tuteurage ainsi que l'effeuillage.

CHIMIGATION: Ne pas appliquer ce produit en utilisant quelque type de système d'irrigation que ce soit.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit inutilisé dans le contenant d'origine, dans un endroit frais et sec.

Entreposer le produit loin de la nourriture humaine ou animale.

La durée de conservation de Fullback 125 SC est de trois ans.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

mcFULLBACK et FMC est une marque déposée de FMC Corporation

GROUPE 3 FONGICIDE

Fongicide FULLBACK^{MD} 125 SC

Suspension

Pour utilisation sur les pommes, les raisins, les fraises, le soja sec et le houblon

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: flutriafol, 125,08 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,02 % à titre d'agent de conservation.

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 31679

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER AU 1-800-331-3148 (24 H SUR 24)

FMC of Canada Limited 6755 Mississauga Road, Suite 204 Mississauga, ON L5N 7Y2 1-833-362-7722

CONTENU NET: 1 L jusqu'au vrac

Booklet

MISES EN GARDE

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.
- Sensibilisant cutané potentiel.
- Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques (caoutchouc naturel, catégorie de sélection A), des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas nécessaires pendant l'application dans une cabine fermée.
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.
- Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.
- **NE PAS** appliquer dans les serres.
- Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.
- PAS appliquer à l'aide d'un brumisateur/souffleur pneumatique portatif ou d'un équipement de brumisation portatif.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Vous pouvez également composer le 1-800-331-3148 pour tout renseignement sur un traitement médical d'urgence.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Les préposés à l'application et autres préposés doivent porter : chemise à manches longues et pantalon long, gants résistants aux produits chimiques, chaussures et chaussettes. Les préposés au mélange et au chargement doivent porter : chemise à manches longues et pantalon long, gants résistants aux produits chimiques, chaussures et chaussettes. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant

pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur doit : Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Retirer les vêtements et l'EPI immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres. Retirer l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit affiche des propriétés et des caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. Le flutriafol peut contaminer l'eau souterraine s'il est utilisé aux endroits où les sols sont perméables, particulièrement là où la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Le flutriafol est persistant et peut laisser des résidus jusqu'à la saison suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du flutriafol aux endroits où ce produit a été appliqué la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans les sites caractérisés par une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande filtrante de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

DÉLAI DE SÉCURITÉ: Ne pas entrer ou permettre à un travailleur d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

POUR LES RAISINS : NE PAS entrer ou permettre à un travailleur d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 15 jours pour effectuer l'arcure ou l'annélation, et de 7 jours pour effectuer le palissage ou le tuteurage ainsi que l'effeuillage.

CHIMIGATION: Ne pas appliquer ce produit en utilisant quelque type de système d'irrigation que ce soit.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit inutilisé dans le contenant d'origine, dans un endroit frais et sec. Entreposer le produit loin de la nourriture humaine ou animale.

La durée de conservation du fongicide Fullback 125 SC est de trois ans.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles aquatiques.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Application par pulvérisateur à rampe: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par jet porté : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet au-dessus des plantes à traiter. Éteindre les buses pointant vers l'extérieur du champ quand les extrémités des rangs et/ou les rangs extérieurs sont traités. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site d'application, mesurée à l'extérieur de la zone de traitement du côté du vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION;

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture		(mètres) req	mpons de pulvéris uise pour la prote luatiques d'une ndeur de :	
			Moins de 1 Plus de 1 mètre tous de 1 mètre	terrestre	
Pulvérisateur à rampe	Fraise, soya		1	0	1
Pulvérisateur à	Pommes,	Stade de croissance précoce	2	0	2
jets portés houblon	Stade de croissance tardif	1	0	1	

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Rotation des cultures :

Cultures	Délai de replantation (jours)	
Cultures indiquées sur l'étiquette	N'importe quand	
Cultures non indiquées sur l'étiquette	365	
Maïs de plein champ, maïs à éclater	150	
Maïs sucré	200	

Résistance au délavage par la pluie : Le degré de suppression des maladies sera réduit s'il pleut dans les 2 heures suivant l'application.

MÉLANGES EN CUVE: Ce produit peut être mélangé avec (un engrais, un supplément ou avec) des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve

avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec FMC of Canada Limited au [insérer les coordonnées d'une personne-ressource] 1-833-362-7722 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Test de compatibilité en bocal : Dans un bocal d'une capacité de 1 litre, verser des quantités proportionnelles de produits dans environ un litre d'eau, sans agitation. Verser d'abord les poudres mouillables et les granulés hydrodispersibles, puis les pâtes fluides, puis les concentrés émulsifiables, et enfin des produits solubles liquides. Après avoir bien mélangé, laisser reposer le mélange pendant 5 minutes. Si la combinaison de produits reste bien mélangée ou peut être facilement remélangée, c'est qu'elle est physiquement compatible. Une fois que la compatibilité a été établie, suivre la même procédure pour l'ajout de produits dans le réservoir de pulvérisation. Utiliser les mélanges en cuve sur un petit nombre de plants avant de traiter de grandes surfaces.

MODE D'EMPLOI DANS LA CULTURE

Mode d'emploi pour les Pommes

FULLBACK ¹				
Maladies	Dose d'emploi (mL/ha)	Dose d'emploi par 100 L de bouillie diluéee ² (mL) (mL/100L)	Recommandations	Intervalles de pulvérisation
Répression de la tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>) (traitements de couverture – pointe verte)	950	25	Débuter les applications au stade de la pointe verte ou lorsque les conditions environnementales favorisent le développement de la tavelure primaire. Poursuivre les applications tant que la tavelure primaire persiste.	7 à 10 jours jusqu'à la chute des pétales 10 à 14 jours après la chute des pétales
Blanc (Podosphaera leucotricha) Rouille du cognassier (Gymnosporangium clavipes) Rouille de Virginie (Gymnosporangium juniperi-virginianae)	585 à 877	15,6 à 23,4	Débuter les applications au stade de la pointe verte et poursuivre jusqu'aux traitements de couverture.	10 à 14 jours

Restriction: Ne pas appliquer plus de 2048 mL par hectare par saison. Aucune application ne doit excéder 950 mL/ha.

Délai d'attente avant la récolte : Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.

Mode d'emploi pour les Raisins

	FULLBACK		Intervalle
Maladies	Dose d'emploi	Directives d'application	minimal
	(mL/ha)		entre les
			traitements
Blanc		Appliquer FULLBACK comme	14 à 21 jours
(Erysiphe necator syn.	585 à 731	traitement foliaire lorsque les	
Uncinula necator)		rameaux ont entre 15 à 25 cm.	
		Utiliser la dose d'emploi la plus	
Pourriture noire		élevée et/ou l'intervalle le plus	14 jours pour
(Guignardia bidwellii)		court lorsque le degré	Pourriture
		d'infestation est élevé.	noire
		Appliquer FULLBACK dans	
		suffisamment d'eau pour	
		couvrir intégralement les	
		vignes et les fruits.	

Restriction : FULLBACK doit être appliqué dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme et permettre un bon degré de suppression de la maladie. Ne pas appliquer plus de 2048 mL par hectare par saison. Aucune application ne doit excéder 731 mL/ha.

Délai d'attente avant la récolte : Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.

Mode d'emploi pour les Fraises

Maladies	FULLBACK Dose d'emploi (mL/ha)	Directives d'application	Intervalle minimal entre les traitements
Blanc (Sphaerotheca aphanis syn. S. macularis)	512 à 1024	Appliquer FULLBACK comme traitement foliaire lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Utiliser la dose d'emploi la plus élevée et/ou l'intervalle le plus court lorsque le degré d'infestation est constamment élevé.	7 à 10 jours
		Appliquer FULLBACK dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme. Un surfactant non ionique à 0,25 % v/v peut être ajouté à la bouillie de pulvérisation.	

Restriction : FULLBACK doit être appliqué dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme et permettre un bon degré de suppression de la maladie. Ne pas appliquer plus de 2048 mL par hectare par saison.

Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : Ne pas appliquer dans les 8 jours précédant la récolte.

Mode d'emploi pour le Soja sec

	FULLBACK		Intervalles de
Maladies	Dose d'emploi (mL/ha)	Recommandations	pulvérisation
Rouille asiatique du soja (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>)	512 à 1024	Appliquer le fongicide FULLBACK en traitement foliaire à la volée lorsque les conditions favorisent le développement de la rouille du soja. Répéter le traitement si les conditions environnementales favorisent le développement continu de la maladie.	21 à 35 jours
		Appliquer dans au moins 100 L de bouillie de pulvérisation par hectare avec un pulvérisateur terrestre.	
		Le fongicide FULLBACK peut être mélangé en cuve avec le fongicide Headline EC aux doses indiquées sur l'étiquette pour la gestion de la résistance. Pour s'assurer de la compatibilité, faire le test de compatibilité en bocal avant de mélanger un plein réservoir.	
		Restrictions: Ne pas appliquer plus de 2048 mL par hectare par saison. Ne pas faire plus de 3 applications de FULLBACK par saison de croissance. Aucune application ne doit excéder 1024 mL/ha; une seule application à raison de 1024 mL/ha peut être faite dans un champ au cours d'une même saison de croissance. Ne pas nourrir les animaux avec le fourrage ou le foin ni laisser paître les animaux.	
		DAAR : Ne pas appliquer dans les 21 jours précédant la récolte.	
		Appliquer uniquement sur le soja récolté pour les semences sèches.	

Mode d'emploi pour le Soja sec (suite)

Widde d emploi pour le Soja se	o (ouito)		
Cercosporiose (Cercospora sojina) Graines pourpres et brûlure de la feuille (Cercospora kikuchii) Tache brune (Septoria glycines)	512 à 1024	Appliquer le fongicide FULLBACK en traitement foliaire à la volée sur les plants de soja au stade de croissance R3 (premières gousses) ou lorsque les conditions environnementales favorisent le développement de la maladie. Faire une deuxième application si les conditions favorisent un degré d'infestation levé. Utiliser la dose d'emploi la plus élevée et/ou l'intervalle le plus court lorsque le degré d'infestation est constamment élevé. Appliquer dans au moins 100 L de bouillie de pulvérisation par hectare avec un pulvérisateur terrestre. Restrictions: Ne pas appliquer plus de 2048 mL par hectare par saison. Ne pas faire plus de 3 applications de FULLBACK par saison de croissance. Aucune application ne doit excéder 1024 mL/ha; une seule application à raison de 1024 mL/ha peut être faite dans un champ au cours d'une même saison de croissance. Ne pas nourrir les animaux avec le fourrage ou le foin ni laisser paître les animaux. DAAR: Ne pas appliquer dans les 21 jours précédant la récolte. Appliquer uniquement sur le soja récolté pour les semences sèches.	14 à 21 jours

¹ FULLBACK est un fongicide systémique est n'est pas redistribué en cas d'averse. L'équipement de pulvérisation doit être réglé de façon à permettre une application uniforme sur l'ensemble du couvert végétal.

² Selon des bouillies diluées appliquées à raison de 3742 litres par hectare. Les bouillies diluées sont appliquées jusqu'au point de ruissellement. Le volume (litres) de bouillie diluée varie selon la taille des arbres, la densité du couvert végétal, le stade de croissance des arbres et l'espacement des arbres dans le verger. Peu importe le volume de pulvérisation appliqué, toujours appliquer à la dose recommandée de FULLBACK par hectare.

Mode d'emploi pour le houblon

Le MODE D'EMPLOI pour les utilisations décrites dans cette section de l'étiquette a été élaboré par des personnes autres que FMC du Canada Ltée dans le cadre du programme. Pour ces utilisations, FMC du Canada Ltée n'a pas entièrement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit d'abord tester le produit sur une petite surface, dans les conditions locales et en utilisant les pratiques standard, pour confirmer que le produit convient à une application à grande échelle.

Maladies	FULLBACK	Directives d'application	Intervalle minimal entre les traitements
	Dose d'emploi [mL/ha]		
Brûlure phomopsienne et à halo (<i>Diaporthe</i> humulicola)	731-1024	Appliquer dans un minimum de 280 L de solution de pulvérisation par hectare. Appliquer FULLBACK 125 SC dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture uniforme.	10 jours
		Appliquer FULLBACK 125 SC en pulvérisation foliaire lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie.	

Restriction : Ne pas appliquer plus de 2048 mL par hectare par saison. Ne pas appliquer plus de 2 applications de FULLBACK 125 SC par saison de croissance. Aucune application ne doit excéder 1024 mL/ha. Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : **Ne pas appliquer dans les 18 jours précédant la récolte.**

Résistance au délavage par la pluie : Le degré de suppression des maladies sera réduit s'il pleut dans les 2 heures suivant l'application.

Gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, le **Fongicide Fullback 125 SC** contient un fongicide n'appartenant au groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Fongicide Fullback 125 SC** et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides/bactéricides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide Fullback 125 SC ou d'autres fongicides du Groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer FMC of Canada Limited en présence d'une baisse possible de sensibilité au Fongicide Fullback 125 SC chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec FMC of Canada Limited, au 1-833-362-7722 ou à https://ag.fmc.com/ca/fr.

FMC et ®FULLBACK sont des Marques de commerce de FMC of Canada Limited et/ou d'une société affiliée. ©2023 FMC of Canada Limited. Tous les droits sont réservés.

^{*} Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.